



N'OUBLIONS PAS QUE LES PARTENAIRES PRIVILEGIÉS DU PATRONAT ONT VALIDÉ LA FUTURE CONVENTION COLLECTIVE



Pour rappel le lundi 7 février 2022, les partenaires sociaux **CFDT**, **FO** et **CFE-CGC** ont détruit nos garanties collectives acquises de hautes luttes durant des décennies.

Leurs accompagnements soumis au patronat ne sont plus une surprise. Pour la **C.G.T.**, les combats et luttes sociales vont se multiplier devant les intentions claires de nos dirigeants de baisser les rémunérations et augmenter le temps de travail.

Chez AMF, ces organisations syndicales vous ont-elles informées au fil de ces 5 années de négociation ? Si oui, elles ont dû vous vendre que ça allait être super !

La **C.G.T.**, là où elle est implantée, n'a cessé d'informer et mobiliser les salariés (par exemple, 7 000 métallos à Paris le 25 novembre 2021 devant le patronat de la métallurgie) sur les enjeux et les dangers pour les métallos des reculs sociaux considérables de cette convention collective nationale.

Cette nouvelle convention collective nationale est en ligne sur le site de notre fédération ftm-cgt.fr, alors vous pouvez vous faire une idée des reculs !

Vous pourrez y trouver entre autres que les entreprises pourront nous faire travailler jusqu'à **450h sup sur une année soit du 6 jours sur 7** ou encore que les classifications telles que nous les connaissons disparaissent. A partir de janvier 2024, ce sera le paiement au poste de travail avec le danger de voir baisser nos salaires si on travaille sur des postes moins cotés au gré de nos carrières.

La régression sociale ne se négocie pas
ELLE SE COMBAT ! Je VOTE C.G.T.
DU 9 AU 13 MAI PROCHAIN.

LA CGT
SA FORCE C'EST
VOUS
SYNDIQUEZ-VOUS!

Ag!r
MAINTENANT

LA CGT
SA FORCE C'EST
VOUS
SYNDIQUEZ-VOUS!